



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Accès aux chèques vacances pour les retraités de la fonction publique

Question écrite n° 11209

Texte de la question

Mme Stella Dupont interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'action et des comptes publics, chargé de la fonction publique et de la réforme de l'État, sur l'accès aux chèques vacances pour les retraités de la fonction publique. Ce dispositif n'est désormais réservé qu'aux actifs, suite à la circulaire du 18 juillet 2025. Cette décision, prise sans débat parlementaire, pose un vrai problème d'équité. Les retraités voient un droit qui leur était accessible disparaître. Pour beaucoup d'entre eux, les chèques vacances représentaient une aide précieuse pour partir en vacances, retrouver leur famille, ou financer des activités culturelles, surtout dans un contexte où le pouvoir d'achat est mis à rude épreuve. Elle lui demande quelles sont les motivations ayant conduit à cette exclusion des retraités, ainsi que les perspectives d'un éventuel rétablissement.

Données clés

Auteur : [Mme Stella Dupont](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11209

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : [Fonction publique et réforme de l'État](#)

Ministère attributaire : [Fonction publique et réforme de l'État](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2025](#), page 9427